SELARL BAILLEUX - BALK-NICOLAS Représentée par Maître Emmanuelle BALK-NICOLAS avocat au barreau, 3, rue Vis à Quimper. Tél : 02.98.55.00.55

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MERCREDI 20 JANVIER 2021 A 11 HEURES

A la requête de La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de BRETAGNE PAYS DE LOIRE, ayant son siège social à NANTES, 2 Place Graslin, Banque Coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 964 000,00 euros, identifiée sous le numéro INSEE 392 640 090 et immatriculée au RCS de NANTES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliès Avant Maître E. BALK-NICOLAS. avocat membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécu-

une maison d'habitation

NÍCOLAS au barreau de OUIMPER.

tion du Tribunal Judicaire de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit : COMMUNE DE PLEUVEN Lieudit Pont Coulouffant. 10 Hameau Gwez Faou

avec terrain cadastré section AA538 lot 2 pour 48a 14ca et les soixante-neuf/millièmes (69/1.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales comprenant :

Rez de chaussée : Entrée, Toilettes, Salon, Cuisine, Garage Premier Etage : Couloir, Chambre N°1, Chambre N°2, Chambre N°3, Salle de bains Extérieur

Extérieur Mise à prix : 70 000 € (Soixante-dix mille euros) « Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle

» Les biens ci dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal Judiciaire de Quimper le 27 août 2019 portant le n°19/00055, et

greffe du Tribunal Judiciaire de Quimper le 27 août 2019 portant le n°19/00055, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance. Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Pédigié par l'Avocat coursiné Maitre E. BALK NICOLAS.

Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS Visite sur place par la SELARL CLERGEOT, huissier de justice à QUIMPERLE, le 8 janvier 2021 à 10H00.